

LIMITER LA POLLUTION ENGENDRÉE PAR LES GROUPES ÉLECTROGÈNES

Les groupes électrogènes sont parfois indispensables pour alimenter une manifestation organisée sur un site non raccordé au réseau électrique.

Cependant, ils génèrent de la pollution atmosphérique, du bruit et des pertes d'énergie. Leur utilisation doit donc être soigneusement planifiée et limitée au strict nécessaire. Le choix d'un modèle performant et peu polluant est essentiel pour réduire leur impact environnemental.

Avant la manifestation

Sur les sites non raccordés au réseau :

- Prévoir une alimentation provisoire, même de faible puissance, pour l'éclairage de service ou extérieur.
- Pour les sites récurrents, faire installer au minimum une ligne électrique provisoire.
- Étudier la possibilité d'installer des panneaux solaires photovoltaïques ou d'autres sources d'énergie renouvelable afin de couvrir une partie des besoins.
- Prévoir des groupes électrogènes uniquement en dernier recours, après examen des alternatives.

Lors du choix des appareils :

- Privilégier les groupes électrogènes équipés d'un pot catalytique et d'une bonne insonorisation.
- Choisir des moteurs répondant autant que possible à la norme EURO 4 ou à une norme équivalente.
- Opter pour des groupes à onduleur (Inverter) qui ne s'allument qu'en cas de besoin.
- Éviter les modèles fonctionnant en continu avec un inverseur automatique consommant de l'énergie à vide.
- Éviter les générateurs diesel, ou les équiper de filtres à particules.
- Proscrire les systèmes synchronisés (« Twin Pack ») fonctionnant en permanence en double.

Pendant la manifestation

- Éteindre les groupes électrogènes dès qu'ils ne sont plus nécessaires (par exemple la nuit ou à la fin de la manifestation).
- Surveiller leur fonctionnement pour éviter toute consommation ou nuisance inutile.

Après la manifestation

- Réaliser un bilan qualitatif des modèles utilisés, notamment en termes de bruit, de fiabilité et de facilité d'emploi.
- Évaluer les coûts réels liés à leur utilisation et consigner les résultats pour les éditions futures.